

Le premier régiment suisse au service de Naples [Fortsetzung]

Autor(en): **Røesselet, Abraham**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung**

Band (Jahr): **16 (1940-1941)**

Heft 42

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-713013>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Au siècle dernier

Le premier régiment suisse au service de Naples

Souvenirs d'Abraham Rösselet, capitaine au premier régiment suisse.

(Suite.)

Je fis créneler une maison sur la place de Squillace, une autre sur un lieu dominant le village de Gasparina, ainsi qu'à Sant'Andrea, afin d'y pouvoir laisser un poste en toute sécurité pendant l'absence de l'autre partie des trois détachements qui battaient le pays en deux colonnes mobiles à la poursuite des bandes insurgées, commandées par les chefs Benincasa, le Boja et les deux frères Grégorio.

Les chefs étaient souvent réunis, d'autres fois dispersés avec plus ou moins de monde, suivant les localités, et les renseignements qu'ils recevaient sur nos mouvements, des bergers, ainsi que de la plupart des habitants dont ils étaient la terreur, circonstance qui leur découvrait nos marches. Souvent on croyait les avoir cernés et l'on se voyait près de les atteindre, tandis qu'ils se trouvaient dans une position plus éloignée et quelquefois à une distance de deux à trois lieues. Quand ils nous savaient en force, ils n'attaquaient que les petits détachements et les hommes isolés. Nos soldats, pris par ces brigands ou ces bandes, étaient traités de la manière la plus abominable. On leur coupait le nez, les oreilles, les lèvres, on les enterrait tout vifs, on les pendait dans les forêts et sur les chemins, après les avoir martyrisés, ou on les brûlait. On en trouva attachés tout nus à des arbres, par les pieds et les mains, mourants, dévorés par les insectes et exposés à l'ardeur du soleil.

Nous sortions de nos cantonnements toujours avant le jour, à des heures indirectes, quelquefois par le plus mauvais temps, pour tâcher de surprendre les bandes et de dérober nos mouvements à leur vue. Nous faisons des marches et des contre-marches de jour et le plus souvent de nuit.

Nous avons fini par les rencontrer, par avoir des engagements avec eux et par leur tuer et blesser du monde. Mais ces brigands ne soutenaient pas de longs combats. Ils se dispersaient immédiatement et enlevaient leurs blessés et même leurs morts, afin de cacher leurs pertes. A force de courses, de fatigues, à force d'exercer la contrainte sur leurs partisans, et surtout de fatiguer la garde civique, nous parvîmes à vaincre la plus grande difficulté, c'est-à-dire, à être mieux informés des gîtes et des localités où ils se mettaient de préférence en sûreté.

Le 21 novembre, nous les enveloppons après une affaire assez sérieuse. Ils laissent sur la place sept morts, que les fuyards n'ont pu enlever, ainsi qu'une quantité de blessés, sans que nous pussions cependant constater le nombre des bandits. Nous en prenons onze, parmi lesquels les deux frères Grégorio. Malgré l'activité du lieutenant Scheubli à poursuivre les fuyards, nous manquons le plus fameux, le plus atroce et le plus cruel de ces chefs, le Boja (le bourreau). Benincasa s'est retiré avec

une partie des siens dans les environs de Maida.

Nous avons dans cette affaire trois hommes assez grièvement blessés, un garde-civique tué et sept blessés, dont un officier. Conduits sous bonne escorte à Cantanzaro, les onze prisonniers sont condamnés par une commission militaire à être pendus dans leurs communes. Cette sentence fut exécutée le 5 décembre, et ils restèrent huit jours exposés à la potence pour servir d'exemple.

Le butin pris sur les sept bandits tués et les onze prisonniers fut considérable et consiste en dix-huit fusils, dont sept à deux coups, trente-six pistolets, dix-huit gibecières (espèce de giberne qu'ils portent sur le ventre, attachée par une courroie à boucle) garnie de cartouches, de balles et de chevrotines; car souvent ils ajoutaient une balle ou des chevrotines à la charge ordinaire; en outre, dix-huit stiletts et 630 ducats qui, presque tous en or, furent distribués à la troupe par portions égales. La veuve du tué reçut le double, chaque blessé un quart en sus. Les officiers eurent le choix des armes, qui étaient de prix; le canon d'Espagne était garni en argent et travaillé avec élégance et goût.

Telle fut notre dernière affaire dans cet arrondissement. La terreur obligea ceux qui s'étaient échappés de cette échouffourée à passer momentanément dans un autre arrondissement, et le mien resta parfaitement tranquille. Mon lieutenant reçut du syndic de Gasparina, son cantonnement, un assez beau et bon cheval comme souvenir de cette commune. C'était le cheval de l'ainé des frères Grégorio.

La prise de Capri.

Pendant ce temps, les 3^e et 4^e bataillons du régiment avaient un service assez fatigant à Naples, où Murat (maréchal de Napoléon, ensuite roi de Naples) réunit 1600 à 1700 hommes d'élite pour prendre l'île de Capri aux Anglais. Le 1^{er} régiment suisse fournit la compagnie de grenadiers Camarès et celle de voltigeurs Rey (tous les deux de Lausanne). Le capitaine de Camarès, étant le plus ancien, commanda les deux compagnies. Le lieutenant-général Lamarque fut chargé de l'expédition.

La police reçut comme instruction d'ordonner à tous les allumeurs de réverbères de Naples de se réunir à une heure désignée avec leurs échelles, qu'on porta au lieu de débarquement. Le général Lamarque fit embarquer dans le plus grand silence son monde avec tout l'affirail nécessaire, et mettre à la voile dans la nuit du 3 au 4 octobre 1808.

Arrivé près de l'île de Capri avec un roulis effroyable, on plaça les échelles et l'on monta d'un roc sur l'autre. On gravit les hauteurs malgré tous les obstacles et l'on fit prisonnier le régiment

royal de Malte, après une vive résistance. Plusieurs officiers de ce corps périrent, entre autres son commandant. On s'empara des forts de Sainte-Barbe et d'Anacapri, et, pour prendre la citadelle de l'île, il fallut monter à bras un obusier, deux pièces de douze, deux de vingt-quatre. On y employa 50 de nos grenadiers et nos voltigeurs qui les hissèrent sur le Monte Solaro, la sommité la plus élevée d'Anacapri, et firent ainsi admirer leur force au général Lamarque.

En attendant le siège de la ville de Capri, une escadre anglaise, sortie du port de Messine*), cerna l'île, de manière que les Français se trouvèrent à la fois assiégés et assiégés. Le manque de vivres et de munition mit le comble à leur situation critique.

Heureusement le vent changea et obligea les Anglais à s'éloigner. Des secours de tout genre arrivèrent, et après treize jours de fatigues et de travaux, la ville et ses forts se rendaient. C'était un beau fait d'armes. L'ordre du jour donné par le roi fit l'éloge de la bravoure et de la bonne contenance de ce petit corps d'armée qui rendait, en si peu de temps, un service aussi éminent. Aussi le ministre de la police Saliceti alla-t-il visiter cette île et dit:

— J'y ai trouvé les Français, mais je ne puis croire qu'ils y soient entrés. —

Le roi donna six croix de l'ordre des Deux-Siciles par détachement. Par délicatesse, les deux capitaines ne crurent pas devoir s'en adjuger, dans l'idée qu'on penserait à eux. Mais on les oublia.

Le 27 mai 1809, on nous appelait à Naples pour prendre part à la revue du roi Murat, avec nos quatre bataillons réunis. Les deux bataillons, arrivant des Calabres, furent complétés dès leur arrivée à leur cantonnement et on leur distribua l'habillement qui leur était dû. On eut le temps de se reposer et de se mettre en état de paraître aussi avantageusement que les deux bataillons stationnés à Naples.

Aussi le 1^{er} régiment suisse fut-il admiré par le roi, les généraux français et napolitains, et par tous les spectateurs civils et militaires, tant pour la beauté des hommes, que pour leur tenue belle et martiale, et pour son effectif, qui était de 4357 hommes présents, les officiers non compris. Notre respectable colonel Raguetti reçut compliment sur compliment au sujet de son beau et bon régiment. Malheureusement, ce bel effectif ne se maintint pas longtemps.

C'est à cette époque que le roi demanda le régiment à l'empereur Napoléon pour son service, et que, heureusement pour nous, ce passage ne fut pas accordé. (A suivre.)

*) Entre autres troupes, elle avait à bord le régiment suisse de Wattenille, au service de l'Angleterre.